



# PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU

## SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

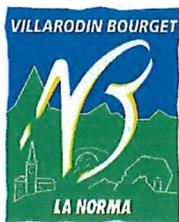
### JEUDI 21 OCTOBRE 2021, 18h00

### *MAIRIE du Bourget*

Le vingt-et-un octobre deux mille vingt-et-un à dix-huit heures à la mairie du Bourget, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gilles Margueron, Maire.

<b>Assemblée Délibérante</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>ABSENTS</b>	<b>PROCURATION</b>
Gilles Margueron	X		
Stéphane Bect	X		
Albert Dupré	X		
Thierry Soulier	X		
Marie-Claude Cote	X		
Alexandra Buisson	X		
Daniel Rusque	X		
Alexandre Donadio	X		
Cédric Bermond		X	Gilles Margueron
Bruno Buisson	X		
Julie Bermond		X	Stéphane Bect
Francesca Legendre Tonelli	X	X 19h30	Marie-Claude Cote
Sandrine Moreau		X	Bruno Buisson
Dominique Ernaga		X	
Arthur Godfroy	X		
<b>Membres en exercice : 15</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>14</b>		

- ✓ **Public : 1** **Convocation transmise le 15/10/2021**
- ✓ **QUORUM (8) : ATTEINT**
- ✓ **Secrétaire de séance : Alexandra Buisson**
- ✓ **Approbation compte-rendu du 30 septembre : pas finalisé**
- ✓ **Documents de synthèses** transmis par voie électronique le 14/10/2021,
- ✓ **M. le Maire propose d'ajouter 1 point à l'ordre du jour :**
  - **Recrutement Chef(fe)/Chargé(e) de projets**



# PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**JEUDI 21 OCTOBRE 2021, 18h00**

**MAIRIE du Bourget**

## Finances

### 1. Décision modificative N°5 Budget Régie Electrique

**A l'unanimité**, l'Assemblée approuve la décision modificative suivante :

Il s'agit d'une augmentation des dépenses pour l'opération Câblage Fibre Optique approuvée par le conseil de régie le 29/07/2021 : 36 850 € sur opération 106 Bouclage B ainsi qu'une régularisation de titres à annuler sur compte 637 de 4100 €.

### 2. Décision modificative Budget Principal N°3

**A l'unanimité**, l'Assemblée approuve la décision modificative suivante :

Augmentation des dépenses au compte 2031 de 2000 €

Il s'agit de l'Opération PLU : augmentation des dépenses de 2000 € publications et études complémentaires comblées par des recettes pour refacturation SMTV.

### 3. Tarifs Secours sur pistes saisons 2021/2022

Sur proposition de la régie de secours de la Norma, pilotée par la SOGENOR, **les élus approuvent, à l'unanimité**, les tarifs de secours suivants :

<b>TARIF SECOURS LA NORMA HIVER 2021/2022</b>	
<b>Secours</b>	<b>HIVER 21/22</b>
Intervention Zone A - Front de neige	<b>264 €</b>
Intervention Zone B - Ensemble des pistes de la station sauf celles mentionnées en zone A	<b>450 €</b>
Accompagnement	<b>65 €</b>
Itinéraires hors pistes	<b>923 €</b>
Intervention personnel - pisteur secouriste ( tarif horaire)	<b>65 €</b>
Engin de damage (tarif horaire)	<b>264 €</b>
Moto neige (tarif horaire)	<b>100 €</b>
Matériel divers	<b>100 €</b>

Pour le Tarif Ambulances : le prix facturé aux victimes sera égal au montant du marché signé en 2019 avec Vanoise Ambulances + 25 €.

## Ressources Humaines

### 4. Création poste ingénieur/technicien supérieur

**A l'unanimité**, l'Assemblée approuve le lancement du recrutement d'un(e) fonctionnaire ou d'un(e) contractuel(le) pour venir renforcer le développement, la mise en œuvre et le suivi des projets et travaux.

### 5. Création poste Adjoint technique Principal 1ère classe

**A l'unanimité**, l'Assemblée approuve la création d'un poste d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, la mise à jour du tableau des emplois et la suppression d'un poste d'Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

## **6. Convention de participation pour le risque Prévoyance avec le Centre de Gestion de la Savoie CDG73**

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément au décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, les collectivités territoriales et établissements publics ont la possibilité de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, pour le risque « Prévoyance ».

Une convention de mutualisation avec le Centre de gestion de la Savoie court jusqu'au 31/12/2021. La participation actuelle de la Commune est de 12 € par agent.

Suite à la consultation lancée par le CDG73, le prestataire avec l'offre la plus avantageuse a été retenu : SIACI Saint Honoré Vivinter. Toutefois, les cotisations ont augmenté de plus de 30% pour la prestation de base.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'augmenter la participation communale à 15.60 € ce qui représente un coût annuel supplémentaire de 340 €.

**A l'unanimité**, les élus approuvent la participation communale et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion à la nouvelle mutuelle entre la Commune et le CDG73.

## **Foncier**

### **7. Convention de mise à disposition du local Garderie Maison du Tourisme**

**A l'unanimité**, les élus autorisent M. le Maire à signer la convention à intervenir entre l'Association Maison du Tourisme et la Commune pour formaliser la mise à disposition à titre gracieuse de la partie Garderie.

### **8. Avenant Convention Maison de La Norma SOGENOR**

**A l'unanimité**, l'Assemblée autorise M. le Maire à signer l'avenant à la Convention de mise à disposition à titre gratuit, hors charges (eau, électricité, OM...) des bureaux de la Maison de La Norma au profit de la SOGENOR.

### **9. Avenant Convention mise à disposition biens SOGENOR**

**A l'unanimité**, l'Assemblée autorise M. le Maire à signer l'avenant à la Convention de mise à disposition à titre onéreux, hors charges (eau, électricité, OM...) des biens privés de la Commune au profit de la SOGENOR.

### **10. Convention d'organisation des secours Domaine skiable de La Norma**

**A l'unanimité**, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention relative à l'organisation des secours sur le domaine skiable de La Norma. La SOGENOR accepte ainsi d'organiser les secours jusqu'à la facturation contre une rémunération fixée dans la convention : 7.5% sur les secours facturés par la SOGENOR et 25 € par Ambulance organisée.

## **Service Eau**

### **11. Approbation Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau potable 2020**

M. le Maire rappelle à l'Assemblée le contenu du rapport et insiste sur la mise en place de la filtration Ultraviolet qui permettra d'obtenir un résultat de conformité bactériologique proche de 100% pour cette 2021 contrairement à 2020 qui était de 41%.

Il est à noter une légère baisse de la consommation en plus de la crise COVID ce qui

réduit légèrement l'excédent. L'impact sera plus sensible sur l'année 2021. Le prélèvement suit la même tendance ce qui prouve que le rendement est stable. Les travaux de réseaux prévus en 2022 dans la Rue du Verger permettront d'obtenir un rendement supérieur à 80%.

**A l'unanimité**, l'Assemblée approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau potable 2020.

## Luge Quatre saisons

### **12. Approbation Plan de financement**

M. le Maire rend compte aux élus des décisions prises par le comité des financeurs de la Mission Grand Chantier lors de leur réunion du 15 octobre. Les financeurs Etat, Région, Département et FAST se sont mis d'accord pour financer à hauteur de 73% le projet dont une participation de Mesure Grand Chantier (FAST) de 40% maximum.

Sur ce point, il convient d'ajuster et de valider le plan de financement pour lancer les travaux encore sur cette année pour permettre une livraison à l'automne 2022.

Compte tenu des nouveaux éléments, le plan de financement s'établirait ainsi :

<i>Financeurs</i>	<i>Montant de la contribution attendue HT</i>	<i>%</i>
FAST	1 700 000 € au maximum	40 %
ETAT / DETR DSIL 2021	100 000 €	2,3 %
ETAT / PLAN AVENIR MONTAGNE	500 000 €	11,5 %
DEPARTEMENT	430 000 €	10 %
REGION / PLAN MONTAGNE	200 000 €	4,6 %
REGION / DAT	200 000 €	4,6 %
<b>Autofinancement</b>	<b>1 170 000 €</b>	<b>27 %</b>

Sur un montant hors taxes de travaux de 4 300 000 €.

**A l'unanimité**, les élus approuvent ce nouveau plan de financement, valident les travaux à venir et autorisent M. le Maire à signer tous documents permettant d'entériner le programme de subvention et de percevoir les sommes au démarrage des travaux.

### **13. Attribution Marché Lot 1 et 2**

La Commission d'Appels d'Offres s'est réunie le 12 aout pour étudier et émettre son avis sur le marché. M. le Maire comptait suivre la CAO mais à la condition d'attendre la confirmation des financeurs et l'accord du conseil municipal sur le nouveau plan de financement avant de signer les marchés.

De plus, l'évolution du prix des matériaux est telle en ce moment qu'il est urgent de bloquer les matériaux des rails.

En vertu de sa délégation, et compte tenu de la délibération précédente, il est aujourd'hui en mesure de signer les marchés avec les entreprises Caratech et VTSV pour des montants respectifs de marchés de 3 425 452 € HT et 164 783 € HT.

## Divers

### **→ TRAVAUX COMMUNAUX :**

- **Travaux Route des Terres La Norma** : Enrobés Pinet et entrée station + gabions en

cours Suite au printemps 2022

- **Travaux cimetières** : la Croix du cimetière du Bourget a été posée et les serrures des portails ont été changées ; Merci à Mickael Col pour le travail réalisé.
- **Travaux viabilisation fermes agricoles** : les travaux sont en cours au Bourget, démarrage possible à Villarodin selon conditions météorologiques. La finition paysagère et le raccordement en eau potable au Bourget et télécom à Villarodin sont prévus pour le printemps 2022

→ **Télécabine / bâtiment technique** :

Monsieur le Maire en tant que Président du Syndicat Mixte Thabor Vanoise fait un point d'étape du projet aux élus. Il présente les aménagements prévus, le calendrier ainsi que les procédures réglementaires en cours (enquête publique défrichement, urbanisme...)

→ **Travaux Arrêt de bus Villarodin RD215e** :

Le département va reprendre la structure de l'arrêt de bus de Villarodin pendant les vacances scolaires. La Commune devra faire le tapis final, si possible en même temps que l'enrobé de La Norma avant la fin des vacances scolaires. La Commune remercie le Département de la Savoie pour cette action.

→ **Conseil d'école** :

Mme Legendre Tonelli fait part à l'Assemblée d'un problème relevé en conseil d'école : la gestion des absences des accompagnateurs du bus scolaire. Le conseil municipal propose de transmettre une liste d'élus puis d'agents communaux à contacter dans l'ordre en cas de problème.

→ **Subventions obtenues pour les différents projets en cours** :

- <b><u>Luge 4 saison sur rails</u></b> :	73% de 4 300 000 € HT soit	<b>3 139 000 €</b>
- <b><u>Espaces publics La Norma Rte Terres</u></b> :	DETR 30% 1284 000 € HT	200 000 €
- <b><u>Maison octavie</u></b> :	80% de 950 000 € HT	
- <b><u>Remplacement éclairage public</u></b> :	DETR 30% de 51 945 € HT	30 000 €
- <b><u>Sentier Erica</u></b> :	Département 30% de 186 400 € HT	57 000 €
- <b><u>Rue du verger</u></b> :	Régie Electrique_Face 41% de 174 000 € HT :	73 804 €
	<b><u>Attente Agence de l'Eau</u></b> 70% de 300 000 € HT	210 000 €
	<b>Confirmation de subvention 1<sup>er</sup> trimestre 2022</b>	

→ **Régie d'Electricité** :

Monsieur le Président de la Régie, Stéphane Bect, explique à l'Assemblée que Sébastien Ignès a annoncé son départ de la Régie à la fin de la saison d'hiver. La publication de l'offre de recrutement pour son remplacement sera faite dans les plus brefs délais.

→ **Prochains Rendez-vous** :

- Cérémonie de l'Armistice : 11 Novembre 2021 : Monument aux morts du Bourget
- CCAS : Repas des aînés le 10/12/2021 au restaurant la Bodega
- 20 ans de la Bibliothèque du Bourget : 24 novembre 18h00

Fait à la mairie de Villarodin-Bourget, le 21/10/2021



Le Maire,  
Gilles MARGUERON